



Commentaires concernant l'article *De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France*

Hermet Roy (6719)

Né à Saint-Arsène, près de Rivière-du-Loup, l'auteur a fait ses études primaires à l'école du rang et son cours classique au Séminaire de Rimouski. Après des études universitaires, il est devenu enseignant au secondaire. Retraité depuis 18 ans, il s'intéresse à la généalogie. Avec son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, il a parcouru à quelques reprises la *route des ancêtres*, tant en France qu'au Québec. L'auteur est membre de l'Association des familles Roy d'Amérique.

Annexe

Cette annexe présente quelques textes permettant d'ajuster les phantasmes des « frivolités » que certains entretiennent au sujet de la Nouvelle-France. Au début du XVIII^e siècle, Voltaire, pour sa part, parlait de quelques arpents de neige.

Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières¹

[...] *mais afin de vous les faire mieux concevoir, je mettrai ici en détail ce que je juge de plus incommode ou importun* [...]

Le premier sont les iroquois nos ennemis, qui nous tiennent resserrés de si près, qu'ils nous empêchent de jouir des commodités du pays : on ne peut aller à la chasse, ni à la pêche, qu'en crainte d'être tué, ou pris de ces coquins-là : et même on ne peut labourer les champs, et encore bien moins faire les foins, qu'en continuel risque : car ils dressent des embuscades de tous côtés, et il ne faut qu'un tout petit buisson pour mettre six ou sept de ces barbares à l'abri, ou pour mieux dire à l'affût, qui se jettent sur vous à l'improviste, soit que vous soyez à votre travail, ou que vous y alliez. Ils n'attaquent jamais qu'ils ne se voient les plus forts; s'ils sont les plus faibles, ils ne disent mot : si par hasard ils sont découverts, ils quittent tout, et

s'enfuient; et comme ils vont bien du pied, il est malaisé de les rattraper : ainsi vous voyez que l'on est en crainte, et qu'un pauvre homme ne travaille point en sûreté, s'il s'écarte un peu au loin. Une femme est toujours dans l'inquiétude que son mari, qui est parti le matin pour son travail, ne soit tué ou pris, et que jamais elle ne le revoie : c'est à cause que la plus part des habitants sont pauvres, non seulement pour la raison que je viens de vous de dire, qu'on ne peut pas jouir des commodités du pays; mais parce qu'ils tuent souvent le bétail; empêchent quelques fois de faire les récoltes, brûlent et pillent d'autres fois les maisons quand ils les peuvent surprendre.

Ce mal est grand, mais il n'est pas sans remède, et nous l'attendons de la charité de notre bon roi, qui m'a dit qu'il voulait nous en délivrer.

Le Régiment de Carignan-Salières

Voici quelques propos de témoins et participants aux événements cités par Germain Lesage².

Bientôt, un tiers de leur flotte ont été utilisés pour construire des ouvrages de défense le long de la rivière Richelieu, qui

¹ BOUCHER, Pierre. *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada 1664*, texte établi en français moderne par Pierre Benoit, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2014, 240 p.

² LESAGE, Germain. *Histoire de Louiseville, 1665-1960*, Hull, Presbytère de Louiseville, 1961, p. 19.

était la principale voie d'invasion iroquoise. Le colonel du régiment, le marquis de Salières, et 350 de ses hommes pénétré profondément dans la forêt.

« J'ai reçu l'ordre de partir avec sept entreprises de construire un fort à l'embouchure du lac Champlain », écrivait le marquis de Salières dans ses Mémoires, « sans un charpentier, ni les autres ouvriers qualifiés et avec très peu d'outils... Je arrivé là-bas avec 350 hommes [...] dont beaucoup étaient malades de la grippe d'estomac causés par les fortes pluies et le froid et qui ont également été mal vêtue, pieds nus et n'avaient pas de pots à cuire leur viande de porc salée ou pour faire du porridge.

En dépit de tout cela, en début de l'hiver 1665, les soldats avaient construit trois forts rudimentaires et étaient prêts à y passer l'hiver. Mais le nouveau gouverneur, Daniel Rémy de Courcelle, un aristocrate de 39 ans dont le premier hiver, il se trouvait au Canada, a décidé de lancer une campagne contre les Iroquois au mois de janvier. Le marquis de Salières a tenté de convaincre le gouverneur autrement.

Quand j'ai entendu et vu l'état de nos soldats se trouvaient dans cette entreprise, j'ai vu toutes les choses mal disposées, les soldats n'ayant pas de raquettes, des haches très peu, une couverture unique, pas d'équipements pour la glace et dont une seule paire de mocassins et bas. Quand j'ai vu tout cela, j'ai dit aux capitaines qu'il faudrait un miracle de Dieu pour tout bon de venir sur ce sujet. Certains d'entre eux ont répondu que M. le Gouverneur a fait à sa guise et a suivi les conseils de personne ». L'expédition fut un désastre. Ayant quitté le Fort Saint-Louis, les hommes du régiment de Carignan-Salières ont erré dans les bois pendant quatre semaines. Ils n'ont pas livré bataille une fois, ni ont-ils tué un seul iroquois. Le capitaine Tupie de Monteil a raconté : « Au cours de l'expédition, que nous avons entrepris au

mois de Janvier, nous avons perdu 400 hommes, à toutes les victimes du froid intense. Nous avons chercher à surprendre un village ennemi. Mais les guides sont morts de froid sur le chemin et nous ne pouvions pas attendre notre objectif ».

Ils sont finalement arrivés au petit poste de Schenectady, où les Anglais venaient de remplacer le néerlandais. Une sorte d'ironie du sort, ce sont les troupes de sa Majesté britannique qui ont sauvé leur vie. Et les Iroquois n'avaient aucune idée de leur présence.

La journée du 25 Janvier fut extrêmement rude. Les soldats souffrirent et du froid et de la marche : « les uns avaient les jambes coupées par les glaces, et les autres les mains ou les bras, ou d'autres parties du corps entièrement gelées ». F. Le Mercier, Relation de 1665-66, dans Thwaites t. 50 p. 132.

La traite des fourrures et le problème de l'eau de vie : Région de Trois-Rivières

Premier extrait³

Si nous essayons de pénétrer un peu l'atmosphère de cette époque troublée, nous découvrons de nombreuses circonstances atténuantes qui excusent, si elles ne les disculpent pas tout à fait, ces colons roublards qu'une enquête subite mettait aux prises avec les représentants d'une justice locale, qui étaient en même temps leurs compagnons de travail de tous les jours. Ces habitants sédentaires étaient ce qu'on pourrait appeler des « petits traiteurs », du moins la plupart d'entre eux. Ils ne s'éloignaient guère, cultivaient la terre quand la chasse ne donnait pas, et trouvaient plus commode de trafiquer avec les Sauvages avoisinants, dont la fidélité leur était assurée en retour de l'eau-de-vie qu'ils leur fournissaient

³ DOUVILLE, Raymond. *Visages du Vieux Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Éd. La Liberté, 1955, t.2, p. 9-12.

régulièrement. Ils n'étaient pas des coureurs de bois proprement dit, sauf quelques 'uns dont d'ailleurs ils imitaient les méthodes. Mais leur commerce était tout aussi florissant et, on le conçoit aisément, comportait moins de risques. Ils s'étaient assuré l'alliance de ces Sauvages à semi-nomades qui, pour fuir le fléau des guerres, promenaient leur nonchalance le long des rivières des Trois-Rivières, de Batiscan, de Sainte-Anne et de Saint-Michel (Bécancour).

À peu près toutes les familles, ou du moins quelques membres d'à peu près toutes les familles en étaient venues à considérer cette façon de s'occuper de la traite des fourrures comme le plus lucratif des commerces auxquels ils pouvaient se livrer, sans quitter leurs familles sans s'exposer aux dangers des forêts lointaines. Ils constituaient la classe bourgeoise des coureurs des bois.

Le commerce des fourrures n'était pas le seul but de ce trafic, du moins au début. L'eau-de-vie servait régulièrement à obtenir de la viande d'animal et des objets d'utilité courante, des raquettes, des souliers, des mitasses, des couvertures. La boisson était devenue monnaie courante, monnaie quotidienne, et les habitants l'utilisaient comme moyen de subsistance autant que par esprit de lucre. Certains des témoins que nous allons citer laissant percer l'étonnement de ce qu'on semble leur reprocher d'avoir acheté des aliments avec de l'eau-de-vie. L'habitude s'était rapidement installée dans les mœurs locales.

Aussi trouva-t-on tout naturel à l'époque, parmi les colons, que ceux qui reçurent les peines les plus sévères à l'issue de l'enquête obtinrent des seigneuries : Michel Gamelin, l'année même du jugement, en 1667, Jean LeMoynes, en 1669 et Jean Crevier en 1673. De même ne se formalisait-on pas trop de voir les citoyens exerçant les charges publiques s'adonner eux aussi à ce commerce

Un autre écho mélancolique de cette époque troublée se trouve dans une phrase de Pierre Boucher qui, en cette même année 1667, quittait les bourgs des Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine pour aller se fixer à Boucherville, afin, écrit-il, «d'avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos».

Second extrait⁴

L'enquête de 1666-67 sur la traite de l'eau-de-vie avec les Indiens, enquête qui eut lieu au Cap-de-la-Madeleine et dont nous avons fait écho dans des travaux antérieurs, démontre bien que les colons français étaient familiers de la région de Batiscan et qu'ils y faisaient depuis longtemps de fréquents séjours.

Les diverses dépositions lors de cette enquête ont prouvé que les tribus indiennes étaient les pourvoyeurs de fourrures des trafiquants de Trois-Rivières et surtout du Cap, qui en retour les abreuyaient d'eau-de-vie. Ce qui donna lieu à des scènes déplorables d'ivrognerie et nuisaient considérablement à l'évangélisation.

Lorsque l'auteur de la Relation de 1663 - soit trois ans avant l'enquête officielle - prend la plume et écrit « qu'il lui faudrait du fiel de dragon pour décrire les malheurs que les désordres de la boisson ont causé à l'église naissante du Cap-de-la-Madeleine », le territoire de Batiscan est certainement de ceux qu'il a présents à la mémoire et qui lui inspirent ces pensées de colère et d'amertume.

Les concessions que les Jésuites avaient obtenues étaient destinées avant tout à l'évangélisation, particulièrement celle de Batiscan qui leur avait été accordée dans ce but précis.

⁴ DOUVILLE, Raymond. *La Seigneurie de Batiscan - chronique des premières années - (1636-1681)*, Éd. Du Bien Public, p. 13-14.

Troisième extrait : Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne-de-la-Pérade⁵

À l'audience du 24 janvier 1667, Jean Cosson déclara que le 12 ou le 13 du même mois, il se trouvait sur la concession qu'il possédait à la rivière Batiscan. Comme il veillait dans sa cabane, avec François Frigon, vers neuf heures ou dix heures du soir, il entendit chanter deux Sauvages qui venaient du côté de la rivière Sainte-Anne. En passant devant la porte de la cabane, les Sauvages entrèrent et demandèrent à se chauffer. Cosson s'aperçut vite que les Sauvages étaient ivres. L'un, «nommé par les français le Carron de Milan» qu'à se quereller, tandis que l'autre, «le fils aîné de Nigoret» cherchait à l'apaiser en le forçant à boire davantage. Après un certain temps, Cosson les mit dehors, «ou estant allèrent coucher sur la neige sans feu viron deux ou trois cents pas de sa cabane.»

«Et le lendemain matin viron la pointe du jour estoient retournés frapper à la porte de sa cabane laquelle ne vouloit a cause du bruit quils avaient faict le soir. Le fils de Nigoret laurait prié de leur ouvrir quils ne demandaien qua se chauffer estant presque morts de froid la nuict. Ce quentendant le déposant quils nestoient plus saouls & pustost morfondus leur ouvrit la porte pour les laisser se chauffer aupres de son feu, ou estant leur aurait demandé qui leur auroit donné leau de vie quils avaient beu & ce quils avoient baillé pour lavoir. L'Uy dirent que çavoient esté les deux compagnons de Sieur Gamelain chirurgien lesquels estoient cabanés en la rivière Sainte Anne il y a deux mois ou environ et leur auroient donné pour la dicte eau de vie de bonne viande grasse viron deux sacs pleins avec trois ou quatre langues dorignal et autant demuffles avec un beau castor

noir. Led Gamelin passa deux ou trois jours par le logis du déposant venant du cap de la Magdeleine disant sen aller à la rivière de Ste Anne trouver ses hommes.»

⁵ DOUVILLE, Raymond. *Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne de la Pérade 1665-1681*, Trois-Rivières, Éd. Du Bien public, 1946, p. 19.